



L'avancement de l'efficacité énergétique dans l'environnement bâti : Rapport d'activités 2019

Une construction intelligente

une stratégie canadienne pour les bâtiments

Concentrons notre énergie afin d'en tirer parti!

L'objectif

Au Canada, la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Il s'agit d'un objectif essentiel dans la transition du Canada vers un avenir à faibles émissions de carbone.



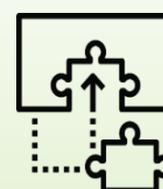
Le problème

Les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels représentent 17 % des émissions de GES du Canada. Améliorer l'efficacité énergétique de nos maisons et de nos bâtiments peut nous aider à réduire les coûts énergétiques, à vivre plus confortablement, à stimuler la croissance économique et à atténuer le changement climatique.



La solution

Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments » est le plan de mise en œuvre du Canada visant à assurer un avenir énergétique propre en améliorant l'efficacité énergétique des maisons et des bâtiments. En investissant dans les améliorations écoénergétiques de nos maisons et bâtiments, y compris nos hôpitaux, nos écoles et nos lieux de travail, nous investissons également dans notre environnement, dans notre économie et même dans notre santé et notre confort global.



Incidences de l'efficacité énergétique



31,4%

Pourcentage d'amélioration de l'efficacité énergétique au Canada entre 1990 et 2016



\$45 milliards de dollars

Montant que les Canadiens ont économisé sur leurs factures d'énergie en 2016 grâce aux travaux d'amélioration écoénergétique qu'ils ont effectués depuis 1990



98,000

Le nombre de nouvelles maisons écoénergétiques construites depuis la mise en place des initiatives canadiennes ENERGY STAR pour les maisons neuves et R-2000 au Canada



88%

Pourcentage des Canadiens qui connaissent le programme ENERGY STAR, comparativement à 83% en 2016



1,000,000

Nombre d'améliorations écoénergétiques attribuables à des évaluations de maisons ÉnerGuide, soit 35 000 de plus que l'année dernière



234 millions de m²

de surface utile au Canada ont été inscrits dans l'outil d'analyse comparative ENERGY STAR Portfolio Manager depuis 2011



20,500

Nombre de bâtiments inscrits dans l'outil ENERGY STAR Portfolio Manager depuis 2011, ce qui représente près de 30 % du secteur commercial et institutionnel



1,260,000

Nombre d'habitations cotées à ce jour à l'aide du système de cote ÉNERGUIDE, soit une augmentation de 50 000 depuis 2018



18,7%

Pourcentage d'augmentation du taux d'occupation dans les bâtiments écoénergétiques

Nous nous sommes engagés à partager des solutions afin de miser ensemble sur une construction intelligente!

ENTREZ, DÉCOUVREZ UN AVENIR OÙ IL FAIT BON VIVRE. Apprenez-en davantage sur la stratégie canadienne pour les bâtiments et sur la façon dont nous pouvons créer, ensemble, des maisons et des bâtiments conçus pour y vivre aujourd'hui et pour la vie de demain.

https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/emmc/pdf/Building_Smart_fr.pdf



Éléments et mesures de la stratégie « Une construction intelligente »



Rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques

Engagement du CPC : À partir de 2020, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se pencheront sur l'élaboration et l'adoption de codes de construction modèles de plus en plus rigoureux, le but étant que les provinces et territoires adoptent tous un code de construction modèle à consommation énergétique nette zéro d'ici 2030.

Mesures récentes :

- La Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies (CCCBPI) travaille actuellement à la publication en 2020 d'un code modèle plus rigoureux pour les bâtiments, y compris un Code à consommation énergétique nette zéro (CENZ).
- Du matériel de formation est en cours d'élaboration afin d'améliorer le respect du code de l'énergie par les concepteurs, les constructeurs et les inspecteurs du bâtiment.
- La première série du programme *Prix Net Zero* a été présentée à l'automne 2018 lors du gala annuel de la Building Owners and Managers Association (BOMA) Canada à Calgary.

Moderniser les bâtiments pour un avenir écoénergétique



Engagement du CPC : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de concert avec l'industrie, se pencheront sur l'élaboration d'un code modèle pour les bâtiments existants d'ici 2022, le but étant qu'il soit adopté par toutes les provinces et tous les territoires. Ce code permettra d'orienter les améliorations écoénergétiques à apporter lors de la rénovation de bâtiments.

Mesures récentes :

- Un document d'orientation a été rédigé en vue de décrire les considérations politiques et techniques liées aux modifications apportées aux bâtiments existants dans le Code national du bâtiment.
- Les travaux avancent sur l'élaboration de matériel de formation avancé en recommissioning afin de soutenir le renforcement des capacités dans le secteur de la mise en service.



Améliorer l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements

Engagement du CPC : Le gouvernement fédéral établira de nouvelles normes pour les équipements de chauffage et d'autres technologies clés afin d'exiger le plus haut niveau d'efficacité énergétique réalisable sur les plans économique et technique.

Mesures récentes :

- Afin d'améliorer l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements, trois modifications au Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada ont été introduites en 2018, couvrant 38 catégories de produits.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont approuvé le document « Tracer la voie jusqu'en 2030 et au-delà : Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment » en août 2018, créant ainsi une nouvelle approche en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des équipements.

Étiquetage de la consommation énergétique des bâtiments – Libérer les données sur la consommation d'énergie



Engagement du CPC : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront ensemble dans le but d'exiger l'étiquetage de la consommation énergétique des bâtiments d'ici 2019. Cet étiquetage fournira aux consommateurs et aux entreprises des renseignements transparents sur le rendement énergétique.

Mesures récentes :

- La cote ENERGY STAR est maintenant disponible pour huit types de bâtiments. Ce chiffre passera à dix d'ici 2021 et vingt-et-un d'ici 2026.
- L'année dernière, la certification ENERGY STAR a été lancée pour les bâtiments commerciaux et institutionnels et 119 bâtiments ont été certifiés.
- En mars 2019, une plateforme en ligne a été lancée pour l'étiquetage et la divulgation énergétiques des maisons, à l'intention des provinces, des territoires, des municipalités et d'autres partenaires, à l'appui de programmes qui comprennent le partage des cotes de consommation d'énergie des maisons.

La recherche, le développement et la démonstration (RD et D)

- Les projets de partenariats locaux en matière d'efficacité énergétique (LEEP) financés en 2018 se traduiront par la construction de 16 nouveaux bâtiments et la réalisation de deux rénovations en énergie profonde totalisant 540 unités résidentielles et 40 000 m² de surface de plancher commerciale et institutionnelle dans six provinces et territoires et couvrant toutes les zones climatiques canadiennes.
- En 2018, 17 forums et ateliers LEEP ont été organisés, auxquels ont participé 1 000 participants de huit provinces (C.-B., AB, SK, ON, N.-B., Î.-P.-É., N.-É. et T.-N.-L.).

